

BULLETIN D'INFORMATION



Réserve mondiale de biosphère désignée par l'Unesco en 1977
Camargue - France



Janvier 2007 - n° 48

ACTIONS EN COURS

ETUDE TELLINES



L'étude globale sur la telline en Camargue lancée en septembre 2005 par le Parc et réalisée par les bureaux d'études P2A et Biotope a apporté de premiers résultats

pour l'évaluation de la ressource et la connaissance de la pratique de pêche. Biotope a ainsi réalisé :

- une synthèse bibliographique sur l'écologie de la telline
- des consultations avec les acteurs-clés de la filière
- un bilan socio-économique de l'activité de pêche à la telline.



Les deux campagnes d'échantillonnage de la telline réalisées en octobre 2005 et août 2006 par P2A ont permis d'affiner les connaissances sur :

- la répartition bathymétrique des tellines
- leur répartition spatiale,
- leur biométrie.

Afin de compléter les données de cette étude, Simon Glessier a réalisé d'avril à septembre 2006 un stage au Parc intitulé "la Pêche professionnelle et amateur de tellines en Camargue : quantification, qualification, attentes des professionnels" pour son master 2 «ingénierie en Ecologie et gestion de la biodiversité» (Montpellier). A l'aide d'un questionnaire de terrain, Simon a ainsi rencontré plus de 50 pêcheurs de tellines. Il a également suivi

pendant trois mois le travail de 3 telliniers. Son rapport de stage est téléchargeable sur le site internet du Parc à l'adresse http://www.parc-camargue.fr/Francais/upload/Etude_Tellines.pdf



Le Parc, avec les professionnels de la pêche et leurs partenaires, doit maintenant proposer des mesures de gestion de la ressource. A l'issue de l'étude (février 2007), un cahier technique sera conçu à destination des professionnels de la telline (du pêcheur au restaurateur).

Contact : Delphine Marobin, 04 90 97 10 40

SENSIBILISATION DES MAGISTRATS AUX PROBLEMATIQUES CAMARGUAISES

Le 24 novembre 2006, le Parc de Camargue a organisé une journée d'échanges entre les gestionnaires d'espaces naturels en Camargue et 6 représentants des parquets de Tarascon, Aix-en-Provence et de Marseille.



En partenariat avec la station biologique de la tour du Valat, les marais du Vigueirat, le domaine de la Palissade et la Réserve Nationale de Camargue, cette rencontre a permis de :

- présenter le fonctionnement des différents espaces protégés et les problématiques de la Camargue (notamment les types de polices et de règlements concernés),

- montrer sur le terrain les caractéristiques de la Camargue (types de milieux, types d'infraction).

Gageons que ces échanges très instructifs permettront aux magistrats de traiter les «affaires camarguaises» sous un angle «plus éclairé».

40 ANS DEJA ! ...

C'est l'âge des premiers parcs naturels régionaux et c'est ce que vont fêter les 44 parcs durant toute l'année 2007.



Mais 40 ans, c'est déjà un anniversaire pour le Parc naturel régional de Camargue. En effet, le 19 décembre 1966, en salle d'honneur de la Mairie d'Arles, se tenait la réunion publique constitutive de ce qui deviendra le Parc naturel régional de Camargue.

Cette réunion se tenait sous la présidence d'Olivier Guichard, délégué du gouvernement à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale, de Philippe Lamour, président du Conseil national de l'Aménagement du Territoire et président de la Compagnie nationale d'Aménagement du bas-Rhône et du Languedoc, du député-maire d'Arles, Charles Privat, et du Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, Roger Delagnes, accompagnés des préfets et sous-préfets de l'époque.

Olivier Guichard précisait ce jour-là

«...Ce paysage régional Camarguais sera créé avec le libre choix des populations et la constitution d'un organisme comprenant les représentants des collectivités locales, les groupements divers, les particuliers et l'Etat pour ainsi trouver un équilibre du Parc. Cet organisme ne sera pas défini par Paris. Il lui faudra un contrat préalable.... ».

Les différents orateurs présentaient aux associations de professionnels camarguais la raison d'être et les modalités de mise en œuvre du futur Parc : la protection de la riziculture et de l'arboriculture, la conservation du milieu naturel, la création d'un musée des arts et traditions populaires (le Musée de la Camargue), l'aménagement d'itinéraires équestres, une politique d'alimentation en eau potable, la maîtrise du fonctionnement hydraulique du Vaccarès...

On s'aperçoit que les actions proposées ce jour-là sont toujours d'actualité en Camargue alors que le Parc et ses habitants élaborent un nouveau projet de territoire (la charte du Parc) qui guidera ses actions pour la période 2008-2020

UN POLE D'EXCELLENCE RURALE EN CAMARGUE

Le projet de Pôle d'excellence rurale sur la valorisation des produits et production en circuit court présenté par le Parc naturel régional de Camargue a été retenu. Il fait partie des 200 pôles d'excellence rurale acceptés par la direction de l'aménagement du territoire au niveau national.

Basé sur l'objectif de promouvoir les démarches qualités des productions et produits des activités agricoles spécifiques de Camargue, le Pôle d'excellence rurale a pour finalité la création d'une «Maison des produits» et la mise en place d'une unité de production de biocarburant en filière courte.

Prochainement les partenaires du projet seront réunis pour prendre connaissance plus dans le détail de son contenu. A cette occasion, ils pourront d'ores et déjà formuler et préciser leurs attentes.

La mise en œuvre du Pôle d'excellence rurale nécessitera une implication forte des acteurs concernés pour construire et réaliser l'ensemble des opérations.

Contact : Dominique Vergnaud , Régis Vianet,
04 90 97 10 40

A VOS AGENDAS

- **Mardi 9 janvier; 9h30 : réunion de la commission "Protection de la nature, études et recherches scientifiques"**
- **Mardi 9 janvier; 17h30 : réunion de la commission "Tourisme durable"**
- **Mercredi 10 janvier; 16h30 : réunion de la commission "Administration générale, finances et communication"**
- **Vendredi 12 janvier; 9h30 : réunion du Bureau du Parc**
- **Samedi 13 janvier; 15h : Assemblée générale de l'Association des Eleveurs de Taureaux pour Courses Camarguaises"**
- **Mardi 23 janvier; 15h : réunion du Comité syndical et du Conseil du Parc**



*Le Président, Hervé Schiavetti, le Directeur
et toute l'équipe du Parc naturel régional de Camargue
vous souhaitent une bonne et heureuse année*
2007



REVISION DE LA CHARTE DU PAR NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE : QUELLE CAMARGUE VOULONS-NOUS ?

*Une forte mobilisation locale pour
bâtir ensemble le nouveau projet
de territoire de la Camargue pour
la période 2008-2020 :*

- Réunions publiques
- Groupes de travail thématiques,
- Commissions géographiques
- Enquêtes auprès des habitants
- Comité de pilotage
- Comité technique de révision de la Charte



Réunion publique de Gageron, 7 décembre 2006

*Un moment fort, et une démocratie
participative en marche tout au
long de l'année 2007 pour orienter
l'action du Parc et tracer ensemble
l'avenir de la Camargue*

Réunion publique de Saliers, 30 novembre 2006



Calendrier des réunions publiques

- vendredi 12 janvier, 18h, mairie annexe de Mas-Thibert
- jeudi 25 janvier, 18h, école Anne Franck de Trinquetaille

À programmer en février 2007

- Gimeaux, Bastières
- Sambuc
- Saintes-Maries-de-la-Mer
- Port-Saint-Louis-du-Rhône

